

COGNERS (Sarthe)

Château

Croisées

Premier quart du XVII^e siècle



Le château médiéval de Cogners a connu de nombreux remaniements pour le mettre au goût du jour dont les plus importants datent des XVI^e et XIX^e siècles (fig. E.1). Il conserve toutefois de son histoire mouvementée une aile construite au début du Grand Siècle qui demeure d'une rare authenticité et plus particulièrement un pavillon auquel Gabrielle d'Estrées, favorite du Roi Henri IV, donna son nom (fig. 1.1). Construit en brique et pierre, il conserve la plupart de ses croisées d'origine. Leur conception est conforme aux usages de l'époque et emploie uniquement la technique du recouvrement simple des bâtis pour assurer leur étanchéité. De ce point de vue, elles ne se démarquent pas des fabrications courantes de la fin du XVI^e siècle et des premières décennies du suivant. Par contre, elles montrent un profil de meneau et de croisillon ainsi qu'une manière de les raccorder assez surprenants. De façon plus inattendue, cette étude nous permettra également de recueillir de précieuses informations sur les croisées du château à l'époque de la Renaissance, grâce à un vestige déposé et heureusement conservé dans le « pavillon Gabrielle ».

Les croisées

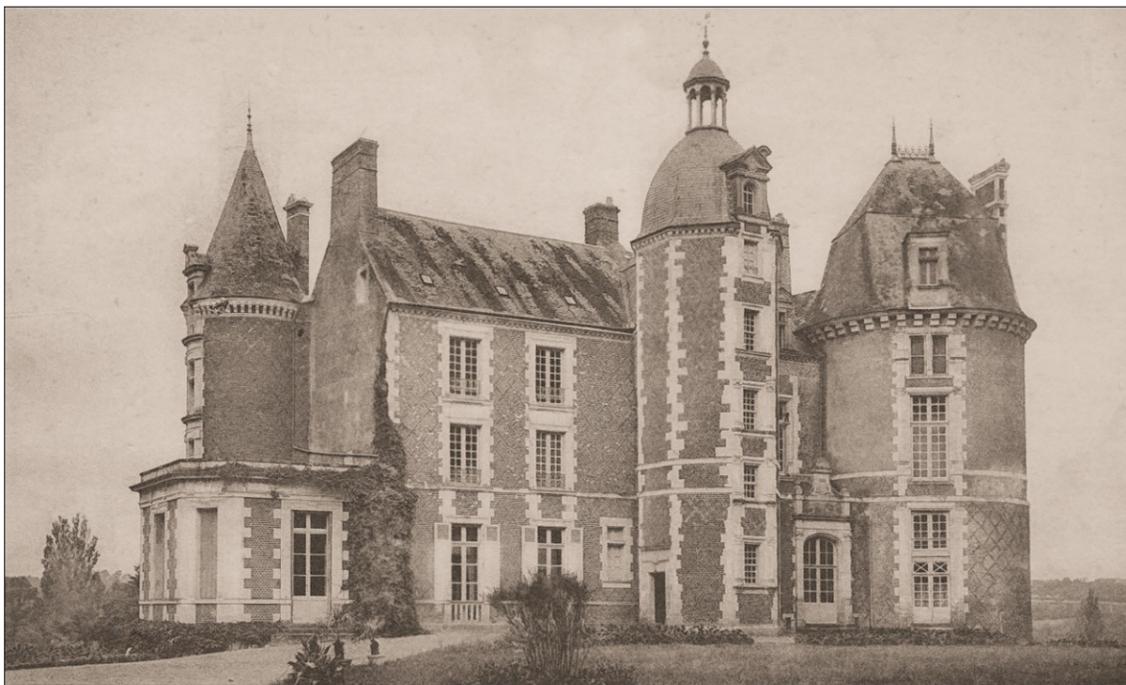
Très exceptionnellement, le bâtiment conserve la plupart de ses croisées d'origine (fig. 1.5). Elles sont toutes fabriquées selon la même conception, hormis leurs volets qui peuvent présenter un ou deux panneaux verticaux (fig. 1.3 et 2.2), voire trois sur une demi-croisée. La croisée relevée est située en façade nord, sur le palier d'escalier qui dessert le premier étage (croisée N2, fig. 1.5). Elle a perdu ses deux volets du haut et ses deux vantaux vitrés du bas ont été refaits.

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est composé d'un bâti divisé en six compartiments par un meneau et deux croisillons. Le remplage est mouluré d'un gros tore demi-circulaire dépourvu curieusement de carrés, lesquels auraient permis d'alléger quelque peu son profil (fig. 2.1 et plan n°3).

Habituellement, les moulures toriques sont raccordées à coupe d'onglet ou arrêtées à l'équerre sur une masse carrée. Ici, elles sont amorties par un profil d'arrêt dont nous ne connaissons pas d'autres exemples (fig. 4.6). En tête, le meneau est arrêté de la même manière (fig. 4.2) et on peut penser que la pièce d'appui l'était également malgré son usure qui ne permet plus de l'assurer (fig. 3.6). Sur la croisée relevée, le tore des deux croisillons s'amortit traditionnellement sur la masse carrée du meneau, au contraire des autres (fig. 2.1 et plan n°5). Un examen attentif ne permet pourtant pas de déceler une modification de cette croisée. Les deux croisillons divisent le bâti dormant en six compartiments sensiblement de la même hauteur.



*Fig. E.1. Le château au début du XX^e siècle
Carte postale Pichot, cliché A. Maupuit*

Les vantaux vitrés

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. A l'instar de tous les ouvrages de cette période, les chevilles sont parallèles aux arasements des tenons (fig. 2.3). Les bâtis sont montés à recouvrement à simple feuillure (au contraire des châssis plus anciens du château que nous verrons plus loin). Bien que les six compartiments de la croisée relevée soient sensiblement égaux, les deux du registre intermédiaire ont des vantaux vitrés dont les traverses hautes et basses sont plus hautes, réduisant ainsi la hauteur des deux compartiments vitrés et des volets correspondants (plan n°1 et 4). On peut donc noter que les vitreries mises en plomb n'étaient pas égales en hauteur. Les petits-bois visibles sur les photos sont évidemment des ajouts ultérieurs pour moderniser les vantaux vitrés sur lesquels on peut repérer la trace des deux vergettes qui fixaient chaque vitrerie.

Les volets

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Comme les vantaux vitrés, les volets sont montés à recouvrement. A l'intérieur, leurs chants sont simplement chanfreinés et les panneaux sont mis grossièrement au molet (fig. 2.3). A l'extérieur, les montants sont eux aussi chanfreinés mais les moulures sont arrêtées par des ergots et les traverses sont parcourues par des quarts-de-rond (fig. 2.4). Les panneaux, quant à eux, sont décorés d'une plate-bande simple.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés et des volets est assurée par des fiches à gond de taille identique (fig. 3.2 et plan n°5).

Les organes de fermeture

Sur les vantaux vitrés, la fermeture est assurée par des targettes sur platine ovale reперcée de deux trous et sur les volets par des loquets du même type (fig. 3.1, 3.4 et plan n°5).

Datation

Selon Fabrice Hugot¹, propriétaire du château, le pavillon aurait été construit à partir de 1598 par Jacques Ier Le Vasseur, fils de Joachim Le Vasseur, fidèle d'Henri de Navarre et témoin de son mariage avec Marguerite de Valois le 18 août 1572, mais assassiné six jours plus tard, à Paris, lors de la Saint-Barthélémy. Les Le Vasseur restèrent protestants et proches du roi Henri IV qui fit plusieurs séjours à Cogners avec sa maîtresse Gabrielle d'Estrées, à laquelle la construction du pavillon fut désormais attachée.

Dans l'ensemble, les caractéristiques de ces croisées pourraient effectivement les rattacher à la fin du XVI^e siècle. Toutefois, nous n'avons aucun témoignage d'un emploi aussi haut des fiches à gond qui remplacèrent progressivement les fiches à broche rivée à trois ou cinq nœuds. La première mention est donnée en 1627 par Mathurin Jousse² et nos études ne permettent pas de remonter assurément avant cette date. Nous daterons donc prudemment ces croisées du premier quart du XVII^e siècle.



Fig. E.2. Une cheminée du pavillon

¹ F. Hugot, *Cogners : mille ans d'histoire*, août 2006.

² M. Jousse, *La Fidelle Ouverture de l'Art de Serrurier*, La Flèche, 1627, p. 103.

Un vestige de croisée du XVI^e siècle

Lors de notre relevé, nous avons pu examiner un vestige de châssis entreposé dans le pavillon Gabrielle. Il s'agit d'un vantail vitré et d'un volet qui proviennent sans aucun doute d'une grande croisée du château remanié au XVI^e siècle (fig. 5.1 et 5.2).

Le vantail vitré a été découpé en partie basse pour le réutiliser sous la forme d'un bâti dormant (fig. 5.1 : voir la patte à pointer sur la traverse haute). Il avait auparavant deux grands compartiments vitrés séparés par une traverse intermédiaire (fig. E.3). La feuillure à verre du compartiment supprimé est encore bien visible (fig. 5.5). Le vantail était monté à recouvrement par l'intermédiaire d'une double feuillure.

Le volet est composé d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées, l'ensemble étant séparé par une traverse et un montant intermédiaires délimitant quatre panneaux³. Il est exceptionnellement mouluré aux deux faces de la même façon. Traditionnellement, le parement intérieur invisible durant la journée n'était pas mouluré ou traité de façon beaucoup plus sobre. Les panneaux ont une plate-bande simple comme ceux du pavillon Gabrielle. Les deux montants intermédiaires séparés par la traverse sont moulurés d'un élégi bordé d'un petit quart-de-rond, d'une doucine, d'un filet ou listel et d'un gros quart-de-rond en bordure de panneau (fig. 6.3). Les trois traverses reçoivent quant à elles un simple chanfrein raccordé au ciseau aux quarts-de-rond (fig. 5.1 et 5.2). Ces chanfreins très plats, comparables à des glacis, étaient généralement limités aux chants inférieurs des traverses, les chants supérieurs reprenant la moulure des montants. La façon de disposer les moulures à Cogners est suffisamment rare pour être rapprochée d'un vantail de porte du château de conception identique et montrer ainsi leur origine commune (comparer fig. 6.3 et 6.4). Comme le vantail vitré, le volet est monté à recouvrement par l'intermédiaire d'une double feuillure (fig. 6.5). Le XVI^e siècle reste une période d'expérimentation et de nombreuses croisées adoptent la double feuillure pour améliorer l'étanchéité alors que la première moitié du XVII^e siècle simplifiera très souvent le recouvrement en ne gardant qu'une feuillure (cf. croisées du pavillon Gabrielle).

La rotation du volet est assurée traditionnellement par des fiches à cinq nœuds à broche rivée (fig. 5.3). Vantail vitré et volet sont renforcés dans les angles par des équerres entaillées (fig. 5.1 et 5.3). Les systèmes de fermeture n'ont pas été conservés mais l'entaillage de leur platine a laissé un témoignage de leur forme. Il s'agissait de targettes qui étaient probablement ouvragées au vu de la gâche encore en place sur le vantail (fig. 6.1). Le loquet à platine ovale visible sur les photos (fig. 6.1) est bien entendu un ajout postérieur.

Hormis la qualité des ouvrages réalisés dont on peut regretter de n'avoir pas plus d'éléments, ces vestiges offrent exceptionnellement la possibilité d'observer leur peinture, sans aucun doute d'origine. Les deux faces du volet et la face intérieure du vantail vitré sont peintes à l'ocre rouge, tandis que sa face extérieure l'est à l'ocre jaune⁴.

Les caractéristiques de ces ouvrages permettent de les dater de la seconde moitié du XVI^e siècle. Fabrice Hugot attribue les grandes transformations du château médiéval à Joachim Le Vasseur, seigneur de Cogners après son mariage en 1547 avec Louise de Thouars. Joachim Le Vasseur ayant péri en 1572, ces vestiges pourraient être plus précisément circonscrits au troisième quart du XVI^e siècle.

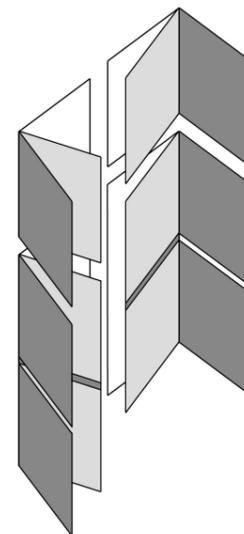


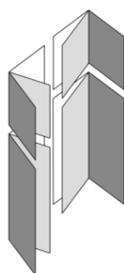
Fig. E.3. Croisée de type 4.MM.A
Le vantail et le volet conservés à Cogners correspondent au registre intermédiaire de la travée droite de la croisée.

Situation



Typologie

Type 4.MM.A



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice et croisée N1
- Planche n°2 : Croisée N2
- Planche n°3 : Croisée N2
- Planche n°4 : Croisées S1, N3 et N5
- Planche n°5 : Vestige de croisée
- Planche n°6 : Vestige de croisée / porte
- Plan n°1 : Elévation intérieure
- Plan n°2 : Elévation extérieure
- Plan n°3 : Sections horizontales
- Plan n°4 : Sections verticales
- Plan n°5 : Serrurerie / assemblage du meneau et des croisillons
- Plan n°6 : Perspective (restitution)

Restitution de la clôture

La restitution de cette croisée ne posait guère de problèmes puisqu'elle conserve l'essentiel de ses éléments. Les deux volets du haut ont ainsi été copiés sur les quatre autres conservés. Par contre, à l'instar des autres études, le dessin des vitreries losangées est donné à titre indicatif pour comprendre son organisation. Ces vitreries simples étaient encore couramment employées au XVII^e siècle, mais d'autres compositions pourraient être envisagées, comme des bornes en carré.

³ Le volet a une largeur de 552 mm pour une hauteur de 838 mm.

⁴ Pour des peintures à l'ocre rouge du XVI^e siècle, voir notre étude d'un manoir de la région de Carentan (n°50003). Pour l'ocre jaune, voir celles des manoirs de la Cour à Gourhel (n°56004) et du Vilambert à Saint-Gatien-des-Bois (n°14016).